Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Provins, qui s’indigne de l’attentat contre les représentants, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Provins, qui s’indigne de l’attentat contre les représentants, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 273-274;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13951_t1_0273_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Cet heureux jour a été consacré à la douce fraternité; des réjouissances civiques et des danses républicaines ont duré jusqu'au soir et les citoyens se sont séparés en criant vive la République, vive la Montagne. S. et F. ».

SIMON, CAIGNARD.

[*Rouen, 3 prair. II*].

« Citoyens représentans,

Nous vous faisons passer une copie du procès-verbal de la fête civique que nous avons célébrée en cette commune le 3e décadi de floréal. Il convaincra tous nos frères des départements que nos concitoyens ne respirent que l'amour de la liberté et qu'ils emploient tous leurs moyens pour la faire triompher sur les vils despotes et leurs satellites. S. et F. ».

[*mêmes signatures*].

[*P.V. de la fête du 3 flor. II*].

Le conseil général révolutionnaire de la commune de Rouen, les administrateurs du district et du département, le comité de surveillance et tous les autres corps constitués, la société populaire, les instituteurs des écoles primaires et leurs élèves, et les enfans naturels de la patrie, se sont réunis à 11 heures du matin en la maison commune, d'où ils se sont rendus au temple de la raison sous l'escorte d'un détachement de la garde nationale précédé des tambours; où étant Moulin, officier Mal a fait lecture des lois envoyées officiellement dans le cours de cette décade.

Cette lecture est suivie : 1° d'une ouverture du grand orchestre pour le Breton,

2° de couplets patriotiques, musique de la citoyenne Thiémé,

3° de la lecture du Bulletin,

4° du chœur des Rigueurs du cloître, O liberté sainte,

5° de la lecture des actions héroïques,

6° de nouveaux couplets patriotiques, musique de Roussel,

7° du rapport de Robespierre sur les idées religieuses et morales et sur les fêtes décadaires,

8° par la scène religieuse de Gossec : veillons au salut de l'Empire.

9° enfin par l'hymne des merveilles.

Ces divers ouvrages et lectures sont successivement accueillis par des acclamations de : Vive la République, vive la Montagne !

P.C.C. CAIGNARD.

43

Les citoyens des communes de Bornheim et de Knoringen dans le Palatinat, demandent à être réunis à la République française; ils envoient les deux procès-verbaux qui constatent leur adhésion.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

(1) *P.V.*, XXXVIII, 311. *Bin*, 16 prair.; *Rép.*, n° 166; *J. Mont.*, n° 39; *Audit. nat.*, n° 619; *J. Fr.*, n° 618; *J. Sablier*, n° 1358.

44

Chemin fils, imprimeur, section de la Cité, fait hommage à la Convention d'un exemplaire des deux premiers numéros du livre du Républicain (1).

Il promet d'en envoyer toutes les décades un exemplaire de chaque numéro (2).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comité d'instruction publique.

45

La société populaire de Provins, département de Seine-et-Marne, témoigne toute l'indignation dont elle a été pénétrée en apprenant l'attentat commis contre deux fidèles représentans; elle annonce qu'elle vient d'armer, monter et équiper un cavalier jacobin qui a été incorporé dans le 19e régiment.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Provins, 7 prair. II*] (4).

« Citoyens représentants,

Nous avons tous frémi d'indignation en apprenant la nouvelle de l'horrible attentat commis contre deux fidèles représentants du peuple; nous avons tous envié le bonheur de Geoffroy; tous nous aurions voulu être à sa place, et il n'est aucun de nous qui ne soit prêt à faire un rempart de son corps à la Convention nationale.

Qu'ils sont lâches tous les tyrans et tous leurs satellites, et quelle différence entre eux et vous ! Ils ne connaissent que le crime quand vous ne connaissez que la vertu. Ils violent toutes les lois quand vous les respectez. Ils outragent la divinité par leur scélératesse quand vous vous empressez et tous les français avec vous de lui rendre l'hommage que lui doivent tous les mortels. Vaincus par l'énergie d'un grand peuple, par la valeur de nos guerriers, ils appellent à leur secours tous les attentats. Quand vous ne vous occupez que du bonheur des mortels et de récompenser les actions héroïques et vertueuses, ils ne songent qu'aux assassinats. Ainsi quand vous rendez à l'homme ses premiers droits, et au français sa dignité et son énergie, les monstres veulent anéantir l'ouvrage même de la divinité. Ah ! cette lutte entre la vertu et le crime ne peut durer longtemps. Ils renouvellent l'histoire de ces insensés qui osèrent attaquer l'éternel, mais ils périront comme eux.

Citoyens, nous ne vous dirons pas : Entourez-vous d'une garde, quelle qu'elle fût elle éveille-

(1) *P.V.*, XXXVIII, 311. *Bin*, 16 prair. (suppl^{t}); *Débats*, n° 622, p. 222.

(2) *J. Mont.*, n° 39.

(3) *P.V.*, XXXVIII, 311. *Bin*, 16 prair. (suppl^{t}) et 19 prair.; *Mon.*, XX, 257.

(4) C 306, pl. 1160, p. 14. Mention en marge : « La société m'annonce dans une lettre particulière qu'elle a fait partir un cavalier jacobin armé, monté et équipé; elle desire que ce don soit connu de la cavalerie ». C. Opoix, (député de S.-et-M.).

rait les cris de la malveillance, vous avez l'amour et la confiance du peuple français, c'est la plus douce, la plus sûre et la seule qui vous convienne. Mais au nom de la patrie prenez les précautions que la sagesse et la prudence exigent et songez que c'est dans les ténèbres que les scélérats combinent et méditent leurs horribles projets.

En décrétant qu'il ne serait plus fait de prisonniers anglais et hanovriens, vous avez été défenseurs des droits des nations, vous n'avez fait que devancer la justice divine. Un peuple assez lâche pour acheter et commettre tous les crimes et fléchir sa volonté... sous les ordres criminels de Pitt, ne peut plus être compté parmi les hommes; il est coupable de lèse humanité; nous avons tous applaudi à vos décrets.

Vive la République ! »

LEGIER (*présid.*), LAVAL (*secrét.*).

46

Le citoyen Audenet, de la section du Panthéon-Français, félicite la Convention nationale sur les décrets sages et énergiques qu'elle rend pour le bonheur du peuple, et l'affermissement de la constitution, notamment sur celui qui a déclaré qu'il ne seroit plus fait de prisonniers anglais et hanovriens. Il présente des épis de bled cueillis dans le département de Paris, qui annoncent une fertilité précoce.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Paris, 15 prair. II*] (2).

« Représentants du peuple français,

Il y a déjà queqlue temps que des départements méridionaux vous ont envoyé des épis des principales céréales; mais à l'exception de l'avoine, je vous en apporte aujourd'hui de toutes les espèces, cueillis sur différents terroirs du département de Paris, les uns le 9 de ce mois, pour vous les présenter le lendemain, si des circonstances imprévues ne m'en avaient empêché jusqu'à ce moment, et les autres le 12.

Le seigle est en grain, et le froment et les autres céréales dont je vous offre les épis, sont en pleine fleur.

Je joins à ces épis 11 plantes de sarrazin ou blé noir, en fleur aussi, et cueillies aux mêmes lieux et les mêmes jours que les épis; en vous observant qu'elles sont les moindres des pièces du bord desquelles je les ai tirées, et que dans les températures ordinaires, ce grain n'est pas encore semé, en pareille saison.

J'ajoute que les moissons seront si abondantes dans tous les genres, que nous n'avons à craindre aucune disette pour nous, ni pour les bestiaux. Bien plus elles seront si hâtives, que le cultivateur intelligent et laborieux pourra se procurer de secondes récoltes, du moins dans la plupart des endroits, comme il arriva dans une année à peu près semblable, du temps de Jullien le philosophe.

Mais quoi qu'extrêmement avantageux, cela seul, représentants, ne suffirait pas pour sauver la République si vous n'aviez pas concouru à son salut par la sagesse et la multitude de vos précautions; c'est surtout en restant inébranlables à notre tête, c'est en établissant un gouvernement révolutionnaire, en concentrant en lui les plus importantes facultés et en lui assignant une sphère d'activité dont il parcourt sans cesse toute l'étendue, sans jamais l'excéder, que vous avez sauvé la République.

Vous l'avez sauvée principalement en détruisant les repaires des brigands de l'Ouest; en faisant tomber sous le glaive de la loi les monstres ligués contre nous, en ôtant à l'*exécution* qui n'est essentiellement qu'un *servage,* une *commission* et *l'agence comptable* et responsable de la *législation,* quoi qu'en aient écrit les plus célèbres politiques théoriciens du siècle; en ôtant, dis-je à l'*exécution* la qualité de *pouvoir indépendant,* qui lui avait été donné d'abord si faussement et si malheureusement; et celle de *Conseil* qui lui avait été attribuée ensuite et qui était encore beaucoup trop dangereuse.

Vous avez sauvé la patrie : singulièrement en proscrivant l'agiotage, en expulsant les étrangers, en faisant arrêter les gens suspects, en faisant sortir les ex-nobles de Paris, de nos places de guerre et de nos ports, en déportant les insermentés et en proclamant les sentiments éternels de nos prédécesseurs, de nous et de nos successeurs envers l'*incompréhensible* en substituant son véritable culte, *l'adoration en esprit et en vérité,* la tolérance et la bienveillance universelles, à l'hypocrisie, au fanatisme, à la superstition, à la cruauté; en décrétant qu'il ne sera plus fait de prisonniers anglais ni hanovriens; en menaçant par cet exemple indispensable nos autres ennemis, de la même sévérité. Peut-être serait-il fort utile d'effectuer dès à présent cette menace, notamment à l'égard des espagnols qui nous ont beaucounp plus indignement traités qu'on ne le sait communément. Ne faudrait-il pas même réveiller les maures contre eux ?

Vous avez sauvé la République : en assurant les moissons, en augmentant l'agriculture, en lui rendant des bras vigoureux qui étaient à charge dans les grandes communes, en vengeant les massacres des patriotes, en secourant les familles infortunées des défenseurs de la patrie.

Ausi déjà tous les malveillants de l'intérieur frémissent et se cachent; et au dehors la terreur marche devant nos armées qui volent de victoires en victoires et de conquêtes en conquêtes. Les trônes s'écroulent au seul bruit de leur approche, et les féroces tyrans s'enfuient consternés.

Ha ! pour le coup, c'est maintenant que la France va bientôt atteindre le faîte de ses glorieuses destinées. Non, jamais l'astre du jour, dans sa course féconde, n'éclairera rien d'aussi grand ni d'aussi heureux qu'elle.

Grâces immortelles, Citoyens, vous en soient rendues, et béni soit à jamais le *Tout puissant* de la fertilité précoce qu'il répand sur nos campagnes et de la faveur signalée qu'il accorde à vos immenses travaux.

Béni soit-il d'avoir préservé Collot d'Herbois et Robespierre, et de ce que Geoffroy sera parfaitement guéri dans peu, de son honorable blessure.

(1) *P.V.*, XXXVIII, 312. *B^in*, 15 prair.; *J. Mont.*, n° 39; *Audit. nat.*, n° 621.
(2) C 306, pl. 1160, p. 12.